









Intégrer une étude notariale, c'est entrer dans une profession juridique à la personnalité affirmée et dont l'influence ne cesse de s'accroître, en Europe, mais aussi sur tous les continents.

Exercer un métier du notariat, c'est participer à la rigueur du raisonnement juridique et à la créativité dans la rédaction des actes et des contrats

Le notaire et ses collaborateurs sont des acteurs à part entière de la vie économique et sociale. A l'écoute de leurs clients, ils s'intègrent dans un réseau de partenaires comme les banquiers, les avocats, les experts-comptables, et les agents immobiliers. Cette diversité de relations confère un grand intérêt à ces professions.

Cette brochure se propose de donner des informations pratiques sur les métiers du notariat, la façon d'y accéder et l'organisation de la profession. Elle a pour ambition de communiquer l'envie à de nombreux jeunes de rejoindre la communauté notariale et de renforcer ses rangs.

LES AVANTAGES DE LA PROFESSION

PROFESSION RECONNUE

Le notaire est à la fois un officier public, nommé par le ministre de la Justice et un professionnel libéral. Il confère une autorité particulière aux actes qu'il signe et pour lesquels il s'appuie sur une équipe pour la préparation, la conception et le suivi.

LOGIQUE D'ENTREPRISE

Dans le cadre d'études individuelles ou en société, les métiers du notariat s'exercent de plus en plus dans une logique d'entreprise. Complémentarité des fonctions, organisation, informatique, moyens de communication en témoignent.

CONFIANCE ET CONFIDENTIALITÉ

De part la teneur des informations en leur possession, tous les collaborateurs d'une étude notariale sont tenus au secret professionnel.

OUVERTE SUR LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Les professionnels du notariat jouent un rôle social et économique déterminant au travers des conseils apportés à leurs clients particuliers ou entreprises. Ils sont en contact avec des partenaires comme les banquiers, avocats, experts-comptables et agents immobiliers.

STABILITÉ ET AVANTAGES

Les métiers présentés s'exercent dans le cadre d'un statut salarié. La solidité de la profession confère une stabilité aux emplois. La profession bénéficie d'une convention collective, d'une couverture sociale et d'un régime de retraite spécifiques.









Ils exercent au sein de

480 ÉTUDES et
emploient plus de

6000 ÎNÎNÎNÎNÎ



Chaque année

MILLIONS de personnes franchissent la porte d'une étude notariale



4



Étre notaire, c'est entrer dans une profession juridique à la personnalité affirmée et dont l'influence ne cesse de s'accroître, en Europe, mais aussi sur tous les continents.

Être notaire, c'est employer toute la rigueur du raisonnement juridique et faire preuve de créativité dans la rédaction des actes et des contrats. C'est assurer la sécu-



rité et l'efficacité des engagements de ces clients en recherchant en permanence l'équité et l'équilibre dans l'établissement des actes.

Être notaire, c'est avoir le sens du contact humain, de l'utilité sociale et de l'esprit d'entreprise dans la direction et le développement de son étude.

Autant dire que ces qualités requises par la pratique notariale exigent **une formation de base de haut niveau,** qui compte au moins sept années d'études, et ceci quelle que soit la voie choisie par les étudiants. C'est aussi bénéficier d'une formation pratique dans des études notariales en assurant très vite la responsabilité de la gestion de dossiers complexes.

GARANT DU PASSÉ, ACTEUR DU FUTUR

Depuis 1301, le notariat parisien est une des principales composantes de la profession notariale en France. L'origine du notariat parisien remonte au début du XIVème siècle lorsque Philippe le Bel institua 60 notaires jurés au Châtelet de Paris.

UNE PRÉSENCE SUR LES 5 CONTINENTS

Le notariat est présent sur tous les continents. La promotion de l'institution notariale est assurée dans le monde par l'Union Internationale du Notariat Latin (UINL) mais aussi par la Conférence des Notariats de l'Union Européenne (CNUE) et l'Association des Notaires des Métropoles Européennes (ANME) qui regroupe les Chambres des Notaires des principales villes européennes.

UN CHEF D'ENTREPRISE

Le notaire est un juriste qui présente la particularité d'être aussi un chef d'entreprise, responsable d'une PME performante, riche des capacités de ses collaborateurs et dont l'outil informatique recouvre une gamme d'espaces intranet et extranet pour apporter aux clients un service moderne de qualité.

UN PARTENAIRE DE LA VIE ÉCONOMIQUE

Le notaire est un partenaire incontounable de la vie économique qui offre aujourd'hui à une clientèle de plus en plus internationale, constituée d'entreprises et de particuliers, des services et un suivi qui s'étend au-delà de ses activités traditionnelles (immobilier et droit de la famille), jusqu'au conseil juridique et fiscal dans son ensemble et le conseil en gestion patrimoniale.

Il exerce également un rôle dans la formation du droit et dans son

évolution. Il est, en effet, à l'origine de clauses contractuelles novatrices dont certaines ont été consacrées par le législateur.



66 ILS TÉMOIGNENT

SILKE R. – Notaire assistant, Avocate inscrite au Barreau de New York

Choisir le notariat c'est apprécier le consensus, la médiation, la traduction par des écrits, afin d'éviter des procédures. Un stage dans une profession voisine (cabinet d'avocat étranger par exemple) constitue un atout important pour la rédaction de contrats de type anglo-saxons et l'acquisition du vocabulaire correspondant.

En effet, le notariat est un métier complémentaire aux cabinets d'avocats internationaux.

La mondialisation incite le notariat à travailler en réseau pour faire face dynamiquement :

• au droit des affaires.

 à la transformation des immeubles en biens meubles, De plus les nouvelles technologies de communications numériques, permettront aux notaires de valider plus rapidement des contrats et de créer des sécurités d'authenticité.

BERNARD M. – Président de la Chambre des Notaires (2005-2006).

Profondément ancré dans nos traditions, le notariat a toujours su se moderniser, et il contribue activement au succès du modèle juridique français. Il a apporté une réponse cohérente et efficace aux politiques de préven-tion du contentieux. Il est chargé d'assurer l'efficacité et la sécurité juridiques des actes des personnes, des entreprises ou des institutions publiques et privées. Aujourd'hui, le notariat fait appel aux jeunes qui souhaitent s'engager dans une carrière où l'examen pointu des questions juridiques s'accompagne d'une participation active aux projets de la clientèle. Les jeunes diplômés peuvent trouver une réponse à leur ambition d'exercer un métier utile et opérationnel, en contact permanent avec les réalités économiques comme avec les contraintes sociales, dans le cadre d'entreprises notariales performantes, modernes et ouvertes à l'accueil des jeunes.





Le juriste intervient aux côtés du notaire à toutes les étapes importantes de la vie des particuliers ou des entreprises (opérations immobilières, conseil fiscal ou patrimonial, règlement successoral). Chacune de ces étapes est concrétisée par un acte notarié.



SES MISSIONS

Les principales missions du juriste sont de préparer, rédiger et participer à l'analyse juridique des actes. Il est en relation directe avec le notaire et gère les dossiers confiés par ce dernier. Son rôle dépend de son expérience et de la taille de l'étude dans laquelle il travaille.

Il peut recevoir directement les clients, proposer des solutions et rédiger des conventions. La profession offre à ces jeunes la perspective d'une formation complémentaire qui, additionnée à l'expérience acquise, leur permettent d'accéder à plus d'autonomie.

SES QUALITÉS

Rigueur dans la rédaction des actes, connaissance des règles de déontologie, qualité relationnelle et sens des responsabilités sont les atouts principaux d'un bon juriste.

SA FORMATION

Elle passe par l'Ecole de Notariat ou par le Centre Supérieur d'Etudes Notariales ou par une formation universitaire (licence ou maîtrise).

66 <u>ELLE</u> TÉMOIGNE

ANNE S. - Juriste

Je souhaitais, après l'obtention de mon baccalauréat et d'une licence juridique, rentrer rapidement dans la vie active.

J'ai effectué plusieurs stages pendant la durée de mes études dans un cabinet d'avocats puis au sein d'une étude notariale. J'y ai découvert la profession de notaire. J'ai démarré à temps partiel auprès d'un juriste confirmé (titulaire d'un diplôme de notaire) pour lequel j'ai rédigé des projets d'actes simples et accompli les démarches administratives y afférentes (demandes de pièces pour l'instruction de dossiers de ventes d'immeubles ou de droit de la famille).

Après 3 ans d'expérience professionnelle, je suis à même de gérer des dossiers seule ou avec l'assistance d'un juriste confirmé selon la complexité du cas.



C'est par excellence la personne de confiance de l'étude. Il est souvent doté d'une expérience forte du secteur et connaît parfaitement les rouages de la structure.

SES MISSIONS

Il gère « les comptes clients » et trie la comptabilité de l'étude (opérations de comptabilité quotidienne, arrêté annuel des comptes...). Il calcule les frais d'actes et assure leur recouvrement. Il exerce parfois sa mission avec un expert comptable ou un fiscaliste. Dans certains cas, il peut également exercer une mission de gestion du personnel (paie, charges sociales et fiscales, congés, absences). Le comptable est le responsable administratif et financier de l'étude et a une grande délégation (signature des chèques...)

SES QUALITÉS

Bon relationnel aussi bien avec les clients qu'avec les fournisseurs, rigueur, autonomie, connaissance du vocabulaire juridique sont nécessaires.

SA FORMATION

Il est souvent titulaire d'un diplôme de comptable. Une formation est accessible après un Bac +2 et conduit à un certificat de qualification professionnelle (CQP). Un bon comptable est un collaborateur apprécié.

66 <u>IL</u> TÉMOIGNE

PHILIPPE D. – Assistant comptable

J'ai démarré comme secrétaire au sein de l'étude.Très intéressé par le notariat, je me suis vu proposé un poste de formaliste. J'y ai acquis pendant 10 ans une sollide expérience qui m'a permis ensuite de devenir combtable.

La gestion des comptes de nos clients est une partie très intéressante de notre métier. La taxation des actes, mission importante au sein d'une étude, est également sous ma responsabilité

L'est un metier de contact, car je suis aussi bien en relation avec tous les collaborateurs de l'étude qu'avec nos clients.





ASSISTANT(E)

Au sein d'une étude, l'assistant est un maillon important. Il est souvent le ler contact avec le client. C'est également une personne de confiance et de « mémoire » qui est en contact direct avec le notaire ou le juriste.



SES MISSIONS

Les missions de l'assistant varient selon l'importance de l'étude. Elle peuvent aller d'un travail de secrétariat (gestion des appels téléphonique et des rendez-vous, constitution des dossiers, saisie des actes, archivage) à une véritable mission d'assistance d'un notaire ou d'un juriste. Dans ce cas, il a pour rôle de constituer les dossiers pour la production des actes, de les solder, d'effectuer des recherches documentaires si nécessaire.

SES QUALITÉS

Il est tenu au secret professionnel. Rigueur, bon relationnel, orthographe irréprochable, excellente maîtrise de l'outil informatique sont également nécessaires.

SA FORMATION

Doté de bonnes connaissances en bureautique et en secrétariat, la formation de l'assistant est parachevée par sa pratique quotidienne ainsi que par des formations spécifiques proposées par la profession.

Un bon assistant est un collaborateur très apprécié.



JULIE B. – Assistante

Après un BTS d'Assistante de Direction et 2 années en faculté d'anglais, je me suis dirigée vers la formation d'Assistante Juridique Notariale.

Cette formation alliant connaissances théoriques et pratiques m'a permis de bien maîtriser le vocabulaire spécifique de la profession et de comprendre le processus de traitement d'un acte juridique.

l'occupe dorénavant un poste d'assistante dans une étude auprès d'un notaire et d'une jeunifemme juriste. C'est un métier vivant, en constante évolution. Le travail y est riche et varié. On peut accéder au poste d'assistante, sans forcément avoir fait des études poussées. Les possibilités d'évolution existent. Après quelques années d'expérience, et une reprise des études, je peux même devenir juriste.



Il représente une fonction clé de l'étude. Il assure le transfert des actes signés aux différentes administrations. Le poste de formaliste existe dans la plupart des études.



FRÉDÉRIC V. - Formaliste

Avec un Baccalauréat scientifique en poche, je suis entré « par hasard » comme archiviste dans une étude notariale. Après 2 ans à ce poste, j'ai décidé de devenir formaliste. Pour cela, j'ai repris des études et obtenu un D.U.T. en carrières juridiques afin de parfaire mes compétences.

Telle une mosaïque à construire, les formalités sont composées d'une multitude de tâches aussi variées les unes que les autres. Ma mission consiste principalement a rassembler les pièces administratives et à les faire enregistrer auprès des administrations correspondantes. J'assure l'indispensable liaison entre les divers services d'une étude notariale.





SES MISSIONS

Il est chargé de toutes les démarches de publicité foncière et d'enregistrement des actes auprès des bureaux des hypothèques et des services fiscaux dans les délais impartis. Il est responsable de la GED (Gestion Electronique des Documents) et il est souvent fournisseur de statistiques en lien direct avec le juriste ou le notaire. L'efficacité de son action a un retentissement direct sur la qualité du service aux clients.

SES QUALITÉS

Rigueur, respect des délais, connaissance des pratiques des administrations, sens des responsabilités et diplomatie sont demandés pour ce poste.

SA FORMATION

Beaucoup ont appris leur métier au sein d'une étude, sans avoir reçu de formation juridique. Pour accéder à cette fonction, une formation est accessible après le Bac. Elle conduit à un certificat de qualification professionnelle (CQP). La bonne gestion des tâches d'un formaliste est source d'économie.

10

Centre d'Information et de Documen-

tation pour la Jeunesse (C.I.D.J.)

01 44 90 30 00

www.notaires.fr

Centre de Recherches, d'Information et de Documentation Notariales (CRIDON) 180 avenue de Choisy 75013 PARIS Contacts: Mme Bosgiraud, M. Stephenson 01 45 84 12 32 www.cridon-paris.fr

Conférence des Notaires Assistants de Paris (CNAP) Chambre des Notaires de Paris 12 avenue Victoria 75001 Paris Contact: Mme Barrere 01 44 82 24 37

Pour prendre contact avec les associations d'étudiants des différents Master, rapprochez-vous des services administratifs des universités.

CONTACTS

Institut National des Formations Notariales (INFN)

10 rue Traversière 75012 Paris 01 43 46 24 09

Institut Notarial de Formation (INAFON)

16 rue Etienne Marcel 75002 Paris 01 53 40 45 40

Université Paris | Panthéon-Sorbonne

12 place du Panthéon 75005 Paris Professeur responsable du Master de Droit Notarial : M. Libchaber 01 44 07 80 00 www.univ-paris I.fr

Université Paris 2 Panthéon-Assas 12 place du Panthéon 75005 Paris

Professeur responsable du Master de Droit Notarial: M. Grimaldi 01 44 41 57 00

www.univ-paris2.fr

Université de Paris 12 Paris-Val de Marne

83-85 avenue du Général de Gaulle 94010 Créteil Cedex Professeur responsable du Master de Droit Notarial: Mme Leveneur-Mazeaud 01 56 72 60 15 www.univ-paris 12.fr

Université Paris 5 René Descartes

10 avenue Pierre Larousse 92240 Malakoff Professeur responsable du Master de Droit Notarial : M. Barret 01 41 17 30 00 www.droit.univ-paris5.fr

Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

2 rue de la Liberté 93526 Saint-Denis cedex Contact: M. le Professeur Arpin-Gonnet 01 48 26 90 98 www.univ-paris8.fr

Université Paris 10 Ouest Parisien 200 avenue de la République

92000 Nanterre Professeur responsable du Master de Droit Notarial : M. Reygrobellet 01 40 97 72 28 www.u-paris 10.fr

Université Paris II Paris-Sud Faculté Jean Monet 54 boulevard Desgranges 92331 Sceaux cedex Master I de Droit Notarial (maîtrise) 01 40 91 17 00

Université Paris 13 Villetaneuse 99 avenue Jean-Baptiste Clément 93340 Villetaneuse Contact: Bureau H 207 01 49 40 32 92 www.univ-paris13.fr

www.u-psud.fr

Université de Cergy-Pontoise

Les Chênes - 33 boulevard du Port 95011 Cergy-Pontoise Cedex Master I de Droit Notarial (maîtrise) Contact: Mme Florence Staub 01 34 25 60 31 www.u-cergy.fr

Faculté Libre de Droit d'Économie et de Gestion (FACO)

115-117 rue Notre Dame des Champs 75006 Paris Contact: Mme Marjollet (Maîtrise de Droit Notarial) 01 53 10 24 79 www.facultefaco.org

Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions (O.N.I.S.E.P.) 60 boulevard du Lycée

92171 Vanves www.onisep.fr







